



Gel des primes : le mépris encore et toujours !

Vous avez reçu en décembre votre notification de primes 2017. **Inutile de chercher à calculer votre augmentation** entre 2016 et 2017 ou d'imaginer une augmentation 2018. **Il n'y en aura pas.**

La mise en place du RIFSEEP a servi de prétexte à l'administration pour geler les primes. Finies les augmentations annuelles et la part reconductible du bonus de fin d'année. Désormais votre attribution initiale n'évolue plus. C'est la logique de l'IFSE qui n'est réglementairement réévalué que tous les 4 ans...

Les fonctionnaires ont subi le gel du point d'indice, vont connaître le retour du jour de carence... maintenant le gel des primes. **Belle reconnaissance pour ceux qui font tourner le service public !**

CIA : opacité, mise en concurrence des agents et frustration à tous les étages

Vous connaissiez déjà votre attribution initiale 2017, elle vous avait été communiquée par le SAAM en début d'année. **La seule nouveauté de la notification de décembre est le montant du CIA** (qu'on appelle encore « bonus de fin d'année »). Et toi alors, t'as eu combien ? Plus que l'année dernière ? Moins ? Pas trop déçu ? C'était la peine de s'arracher autant ? T'as la tête de l'emploi ou tu l'as pas...

Evidemment, nous sommes tous contents de toucher cette prime de fin d'année, elle nous permet de financer nos cadeaux de Noël ou de combler notre découvert. Mais le CIA ne fonctionne pas comme l'ancien bonus : il n'est pas reconductible et son montant peut varier d'une année à l'autre. **Il est pensé comme un outil d'individualisation des salaires et de mise en concurrence des agents**, devant reconnaître « l'engagement professionnel et (leur) manière de servir ».

Et ma prime, tu l'aimes ma prime ?



Primer des agents méritants ou accentuer des inégalités de salaires ? Prime mensuelle moyenne

Directeurs :	6250 € mois
Administrateurs civils :	3734 € mois
APAE :	1906 € mois
SAENES CS :	907 € mois
ADJAENES 2C :	523 € mois

La prime mensuelle d'un directeur est 12 fois celle d'un ADJAENES.

Pour la CGT, les mystères entretenus jusqu'à la dernière minute sur le montant du CIA contribuent à maintenir **un fonctionnement opaque dans l'attribution des primes et à attiser les frustrations entre collègues**, voire à créer des rivalités. Le CIA doit récompenser les agents soient-disant méritants mais nous savons tous que cette notion de mérite est extrêmement subjective et dans la pratique hyper discriminante pour de nombreux collègues. **Il est temps d'en venir à un mécanisme, lisible et compréhensible de tous, l'attribution d'un montant forfaitaire à tous les agents, proportionnel à leur IFSE (15% par exemple).**

IFSE : comprendre le chantier de rebasage

Le SAAM a lancé au printemps 2017 un chantier de rebasage des primes. Il s'agissait d'harmoniser les montants de l'IFSE entre les directions et de corriger un certain nombre de situations individuelles. En gros, si vous étiez jusqu'alors très « sous-primé » par rapport à vos collègues de même grade et ancienneté, le montant de votre IFSE a été réajusté, simple compensation du retard des années précédentes. Mais ce chantier a été financé par le gel des primes de l'ensemble des collègues ! La CGT a demandé au SAAM à de multiples reprises des informations précises sur les critères de réévaluation des primes lors du rebasage. Aucune information satisfaisante n'a été apportée. Malgré les bonnes intentions affichées, en matière de primes le flou continue à régner !

Ma prime, je l'aime
totalement, tendrement,
tragiquement...



Primes : les revendications de la CGT

La CGT a toujours dénoncé la part trop importante des primes dans le revenu des agents de l'administration centrale : la part moyenne des primes dans le salaire est de 39% pour les catégories A+, 35% pour les A, 30% pour les B et 28% pour les C.

Rappelons que les primes ne sont que très faiblement prises en compte dans le calcul de la retraite ! **Nous revendiquons depuis toujours l'intégration dans les salaires sous forme de points d'indice négociés collectivement.** C'est la perspective dans laquelle nous devons nous mobiliser.

Contrairement, à ce qui est avancé par l'administration : reconnaître le mérite et l'engagement de chacun, les primes permettent d'accentuer les inégalités de salaires : toujours plus pour les mieux lotis !

A court terme, nous revendiquons :

- La transparence et la mise en place de critères objectifs dans l'attribution des primes
- Le rétablissement d'un mécanisme de revalorisation annuel des primes (IFSE)
- un mécanisme d'attribution automatique forfaitaire du CIA (15% de l'IFSE par exemple)
- Le déplafonnement des primes, hors encadrement supérieur et notamment en catégorie B et C
- La mise en place de planchers indemnitaires : 10 000€ annuels minimum pour tous les agents
- Une échelle de 1 à 4 : permettrait la mise en place de plafonds indemnitaires et serait déjà une façon de corriger les inégalités en mettant fin aux attributions extravagantes de l'encadrement supérieur !

CGT Educ'action administration centrale

Nous contacter : syndicat.sgpenac-cgt@education.gouv.fr

Secrétaire général : Claude Marchand (5 14 83)

Nos infos en ligne : www.cgteducation.fr

 CGT Educ'action Centrale

 @CgtEducAc